

LA CHESNAIE



Mot de la mairesse **page 2**
Conseil en bref **page 3**
Urbanisme **page 4**
Travaux Publics **page 4**

Sécurité Publique **page 5**
Le Coin du Citoyen **page 5**
Bibliothèque **page 6**
Loisirs **page 6**

Informez les citoyens **page 7**
Nos partenaires **page 9**
Chronique Financière **page 10**
MRC de Bellechasse **page 11**
Beaumont Fest **Page 12**

INFORMATION MUNICIPALE

Bureau municipal
48, chemin du Domaine
Beaumont, Qc G0R 1C0
Téléphone: 418 833-3369

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi: 8h30 à 12h00
et de 12h30 à 16h30
Vendredi: fermé

PROCHAINES SÉANCES
DU CONSEIL 2026:
8 SEPTEMBRE À 20H00
6 OCTOBRE À 20H00

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE POUR LE JOURNAL DE OCTOBRE EST LE 15 SEPTEMBRE 2026

MOT DE LA MAIRESSE

Les chapelles de Beaumont

Les chapelles de procession sont des édifices de confession catholique érigés le plus souvent en l'honneur de la Vierge, d'un saint ou d'une sainte. Elles servaient notamment de lieux de rassemblement des fidèles lors de manifestations liturgiques telles que les Rogations et la procession du Saint-Sacrement à la Fête-Dieu. Situées de part et d'autre de l'église paroissiale, le long du chemin du Domaine, elles témoignent du riche passé religieux et de l'époque seigneuriale du village. Elles constituent des repères visuels qui marquent l'entrée et la sortie des villages dans la vallée du Saint-Laurent et participent à la sacralisation du paysage québécois.

La chapelle de procession de la Sainte-Vierge est située à l'est de l'église et est l'une des plus anciennes du Québec. Construite vers 1740, elle a été bâtie en démontant et en utilisant les matériaux d'une chapelle plus ancienne construite en 1719 près du fleuve, sur ordre du vicaire général de Québec, l'abbé Jean-Pierre de Miniac. Elle constitue un bon exemple de l'influence française dont témoignent les murs en pierre et les retours en façade de la corniche formée par les larmiers retroussés. Son intérieur présente des murs crépis, une voûte à arc surbaissé lambrissée de planches horizontales, une corniche à denticules, une balustrade ainsi que le tombeau du maître-autel orné d'une large frise sculptée.

La chapelle de procession Sainte-Anne est construite vers 1800, par les paroissiens, pour faire pendant à celle de la Sainte-Vierge à l'autre extrémité du village, remplaçant un édifice plus ancien en bois datant de 1738. À moins d'un kilomètre à l'ouest de l'église, elle présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. Parmi les caractéristiques empruntées à l'architecture classique anglaise, on note le portail de la façade formé d'un entablement supporté par des pilastres. L'intérieur avec des murs lambrissés de planches de bois verticales, la corniche marquant la rencontre des murs avec la voûte à arc surbaissé et le maître-autel de facture artisanale posé sur une base rectangulaire sculptée.

En 1874, les chapelles de procession de Beaumont sont rénovées à la demande de l'archevêque de Québec. En 1948, elles sont menacées de destruction, mais sauvées grâce à une subvention de la Commission des monuments historiques. À la suite de cette restauration, la statue de Sainte-Anne attribuée au sculpteur Louis Jobin (1845-1928), qui trônait au sommet du tambour de la tour est enlevée. Restaurées par Robert Lamontagne, passionné de patrimoine, elles sont toutes les deux classées immeubles patrimoniaux en 1981.



**Guylaine Gagnon, mairesse
de Beaumont**





Séance ordinaire du lundi 1er juin 2026

GESTION FINANCIÈRE

Le Conseil approuve des déboursés pour un total 839 635,86 \$, incluant les salaires bruts pour la période du 26 avril 2026 au 23 mai 2026 au montant de 92 952,95 \$

GESTION ADMINISTRATIVE

Embauche d'un nouvel adjoint administratif à la réception

À la suite du départ de Mme Sylvie-Anne Tremblay, M. Philippe Arseneau a été embauché comme adjoint administratif à la réception à la Municipalité de Beaumont, à compter du 19 mai 2026. Sa sélection a été recommandée par le comité de sélection et le directeur général, après entrevue. M. Arseneau débute à l'échelon 4 de la convention collective, avec une période de probation de six mois, à l'issue de laquelle il pourra bénéficier des avantages sociaux.

Adoption du nouveau règlement sur la gestion contractuelle

Le Conseil municipal a adopté le règlement no 814 sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Beaumont, remplaçant ainsi l'ancien règlement no 703 et ses amendements. Ce nouveau règlement vise à moderniser et encadrer les processus d'octroi de contrats municipaux pour une gestion plus efficace et transparente.

Modification à la politique des cadres

Le Conseil municipal a modifié la politique encadrant les conditions de travail du personnel cadre. Désormais, le directeur général et greffier-trésorier ainsi que le directeur des travaux publics pourront, selon leurs fonctions, effectuer jusqu'à 40 heures de travail par semaine. Cette mesure s'appliquera au directeur des travaux publics jusqu'au 31 décembre 2026. La modification entre en vigueur immédiatement.

Adhésion à l'entente intermunicipale pour la cour municipale

La Municipalité de Beaumont a décidé d'adhérer à l'entente intermunicipale conclue par la MRC de Bellechasse pour la gestion d'une cour municipale commune. Cette entente permettra à la cour municipale de la MRC de Bellechasse de traiter les constats d'infraction émis sur le territoire de Beaumont, selon des modalités administratives, financières et opérationnelles partagées entre les municipalités participantes. La mairesse et le directeur général sont autorisés à signer les documents nécessaires à cet effet.

Formation du personnel sur la protection des renseignements personnels

Pour se conformer à la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels, la Municipalité de Beaumont offrira une formation spécialisée à l'ensemble de ses employés. Ce mandat, au coût de 1 868,34 \$ taxes incluses, a été confié à l'Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée. Cette démarche vise à assurer la confidentialité et la sécurité des données traitées par la municipalité.

Nouvel horaire des bureaux municipaux dès le 6 juillet 2026

Afin de mieux répondre aux besoins des citoyens et en raison d'un achalandage faible en fin de journée, le Conseil municipal ajuste l'horaire d'ouverture des bureaux municipaux. Les bureaux seront ouverts du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h30. Ce nouvel horaire est entré en vigueur à partir du 6 juillet 2026.

Demande d'ajout d'un arrêt obligatoire sur la route 279

Face à un problème persistant de vitesse excessive à l'intersection de la route 279 et de la rue Dunière, le Conseil municipal de Beaumont a adopté à la majorité une résolution demandant au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'autoriser l'installation d'un arrêt obligatoire (stop) à cet endroit stratégique. Cette démarche vise à améliorer la sécurité des usagers, des résidents et des piétons. La demande sera transmise au ministère, à la Sûreté du Québec et à la MRC de Bellechasse.

SERVICE INCENDIE

Départ d'un pompier

Le Conseil municipal prend acte de la démission de M. Maxime Cadorette à titre de pompier, effective depuis le 24 avril 2026. Le Conseil remercie M. Cadorette pour son engagement et son excellent travail au sein de la Municipalité de Beaumont, et lui souhaite beaucoup de succès dans ses futurs projets.

TRAVAUX PUBLICS

Acquisition d'un nouveau tracteur à gazon

La Municipalité de Beaumont procédera à l'acquisition d'un tracteur à gazon de marque Cub Cadet Pro Z 900, incluant un ensemble de déchiquetage, afin de répondre aux besoins des travaux publics. Ce nouvel équipement, auprès de la compagnie « Roy mini-moteur » au coût total de 34 563,51 \$ (taxes incluses), sera financé par un emprunt au fonds de roulement, remboursable sur cinq ans à partir de 2027.

Travaux de peinture sur plusieurs bâtiments municipaux

Le Conseil municipal a octroyé un contrat à l'entreprise Tremblay Experts Peintres inc. pour des travaux de peinture extérieure sur l'hôtel de ville, la salle paroissiale, la bibliothèque, le pavillon des loisirs et le garage municipal au Parc récréotouristique de Vincennes. Ces travaux, d'un montant total de 84 539,37 \$ (taxes incluses), seront financés via une aide spéciale du programme TECQ 2024-2028.

Samuel Frongillo confirmé comme employé permanent

Après avoir complété avec succès sa période de probation, M. Samuel Frongillo est officiellement confirmé à titre d'employé permanent, journalier aux travaux publics (niveau 2) pour la Municipalité de Beaumont. Cette décision s'appuie sur sa performance professionnelle jugée satisfaisante et sur la recommandation du directeur des travaux publics.

Travaux de resurfaçage sur les rues de l'Oseille et Lonier

Le Conseil municipal a octroyé à l'entreprise Les Entreprises JR Morin inc. le contrat pour le resurfaçage des rues de l'Oseille et Lonier, sur une distance de 705 mètres. Le coût total des travaux s'élève à 239 027,28 \$ (taxes incluses), sous réserve de l'approbation du règlement d'emprunt no 813. Cette décision fait suite à un appel d'offres public et à l'analyse des soumissions par un ingénieur mandaté.

URBANISME

Urbanisme : protection d'un arbre d'intérêt

Le Conseil municipal a accepté la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme concernant une demande d'abattage d'arbres au 356, route du Fleuve. La coupe des deux pins et du sapin a été autorisée, jugée conforme à la réglementation. Toutefois, le chêne mature en cour avant devra être conservé pour son importance esthétique et écologique, conformément à la politique municipale de protection des arbres et à la réglementation sur l'intégration architecturale.

Environnement : Demande de révision du projet de règlement agroenvironnemental

Le Conseil municipal de Beaumont demande au gouvernement du Québec de suspendre et de réviser le projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales. Ce projet, qui vise à remplacer l'ancien règlement sur les exploitations agricoles, pourrait fragiliser la protection de l'eau, des milieux naturels et du couvert forestier, tout en retirant des pouvoirs essentiels aux municipalités en matière d'environnement. Le Conseil souhaite que la future réglementation tienne compte des réalités locales, inclue les municipalités dans le processus, et permette de mieux concilier développement agricole et protection de l'environnement. La résolution sera transmise à plusieurs instances gouvernementales et municipales concernées.

LOISIRS ET CULTURES

Travaux électriques au Parc de Vincennes

Des travaux de remplacement d'une tête de lampadaire sur un lampadaire architectural ont été réalisés près du pont de l'île au Parc récréotouristique de Vincennes par la compagnie S.R. Électricité inc. Le Conseil municipal a autorisé le paiement de la facture, d'un montant de 4 419,64 \$ (taxes incluses), à même le budget de fonctionnement.

Marché de Noël : nouvelle tarification des tables

Le Conseil municipal a ajusté les frais d'inscription pour la location d'une table au Marché de Noël. À compter de la période d'inscription 2026, le coût sera de 50 \$ par table, afin de mieux refléter les besoins organisationnels de l'événement.

Demande de subvention pour un terrain de baseball

La Municipalité de Beaumont déposera une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Éducation dans le cadre du programme PAFIRSPA, afin de financer la construction d'un terrain de baseball. La municipalité s'engage à respecter les règles du programme, à payer sa part des coûts admissibles et à assumer tous les coûts d'exploitation ou excédentaires du projet. Aucune dépense ne sera engagée avant confirmation officielle de la subvention.

DIVERS

Soutien aux finissants de l'école de la Marelle

La Municipalité de Beaumont accorde une commandite de 250 \$ aux élèves finissants de 6e année de l'école de la Marelle. Ce soutien contribuera à la tenue d'activités de fin d'année, telles qu'une remise de diplômes, un album de finissants ou une sortie spéciale, en reconnaissance de leur engagement et pour souligner la fin de leur parcours primaire.

Soutien à la Société historique de Bellechasse

À l'occasion de son 40e anniversaire, la Société historique de Bellechasse tiendra une conférence sur la Seigneurie de Vincennes, le 25 octobre prochain au Moulin de Vincennes. La Municipalité de Beaumont offrira gratuitement la location du Moulin ainsi que l'accès à l'équipement technique nécessaire pour soutenir cet événement culturel d'intérêt local.



Règlement no 616 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés

ARTICLE 5.1.3 ENTRETIEN DES TERRAINS 100 \$

Le fait par le propriétaire d'un terrain situé à l'intérieur du périmètre urbain, de négliger son terrain en n'effectuant pas la tonte du gazon ou la végétation sauvage, c'est-à-dire l'herbe folle, les arbustes qui croissent de façon à ce que tel gazon, herbe folle ou arbustes ne soient jamais à une hauteur de 20 cm calculée à partir du sol.

Pour l'application et le respect de l'alinéa précédent, la tonte du gazon doit obligatoirement être faite au moins une fois par mois au cours des mois de juin, juillet, août et septembre.

Le fait par le propriétaire d'un terrain situé à l'extérieur du périmètre urbain spécifiquement dans les zones résidentielles, de villégiature ou récréo-touristiques telles que définies par le règlement de zonage, de négliger son terrain en n'effectuant pas la tonte de gazon, si gazon il y a, ou en ne prenant pas les mesures nécessaires pour enlever la végétation sauvage, c'est-à-dire l'herbe folle et les arbustes qui croissent et ce, au moins une fois l'an, au plus tard le 15 juillet de chaque année.

Le fait par le propriétaire d'un terrain de laisser croître sur son terrain de l'herbe à poux et de l'herbe à puce excédant une hauteur de 15 cm.



L'Hôtel de Ville fait peau neuve ! ✨🎨

C'est officiel : les travaux de peinture extérieure de l'Hôtel de Ville ont débuté ! Les équipes sont actuellement à l'œuvre sur la salle paroissiale, première étape de ce grand rafraîchissement qui redonnera tout son éclat à notre bâtiment municipal.

Ce projet est rendu possible grâce à la **subvention du programme TECQ**, qui appuie l'amélioration de nos infrastructures.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension et votre patience durant la réalisation de ces travaux. Nous avons bien hâte de vous dévoiler le résultat final !





Protégez votre famille : préparez votre plan d'évacuation en cas d'incendie

La sécurité de tous est l'affaire de chacun! Saviez-vous qu'un plan d'évacuation bien préparé peut faire toute la différence en cas d'incendie? À l'approche de la saison estivale, le Service de sécurité incendie de Beaumont invite chaque foyer à prendre quelques minutes pour élaborer ou réviser son plan d'évacuation.

Pourquoi un plan d'évacuation ?

Un incendie peut survenir à tout moment. Savoir exactement comment réagir permet de gagner de précieuses secondes et d'éviter la panique.

Comment préparer votre plan d'évacuation ?

- Dessinez un plan de chaque étage en indiquant clairement toutes les sorties de secours (portes, fenêtres, etc.).
- Prévoyez deux trajets par pièce pour accéder à une sortie.
- Choisissez un point de rassemblement extérieur accessible en toute saison, où tous les membres de la famille doivent se retrouver après l'évacuation.
- Repérez l'emplacement des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone et des extincteurs portatifs.
- Affichez le plan dans un endroit visible pour tous.

Astuce : Impliquez toute la famille, y compris les enfants, dans l'élaboration et la pratique du plan !

Pratiquez régulièrement !

Il est recommandé de faire des exercices d'évacuation au moins deux fois par année, idéalement lors de la vérification de vos avertisseurs de fumée. Ces exercices permettent à tous de se familiariser avec les trajets et d'identifier les points à améliorer.

En cas d'urgence

Prévoyez un moyen de joindre les services d'urgence une fois à l'extérieur (par exemple, en allant chez un voisin si vous n'avez pas de téléphone portable). N'entrez jamais dans un bâtiment en feu tant que les autorités ne vous y autorisent pas. Prenez 30 minutes cette semaine pour élaborer ou réviser votre plan d'évacuation.

Un citoyen informé est un citoyen en sécurité. Merci de votre précieuse collaboration !

Votre service de sécurité incendie



Garde des chiens à Beaumont

Pour assurer la sécurité et une bonne cohabitation, la Municipalité de Beaumont rappelle quelques règles importantes aux propriétaires de chiens.

Sur une propriété privée — art. 9.3.3

Votre chien doit être gardé dans un bâtiment, sur un terrain clôturé, attaché de façon conforme ou sous votre contrôle direct.

Amende : 100 \$

Chien en liberté — art. 9.3.1

Il est interdit de laisser un chien en liberté à l'extérieur des limites de la propriété de son gardien.

Amende : 100 \$

Dans les endroits publics — art. 9.3.2

Le chien doit être tenu en laisse et sous contrôle. Il ne doit jamais être laissé seul, même attaché.

Amende : 100 \$

Ramassage des excréments — art. 9.3.5

Le gardien doit ramasser immédiatement les matières fécales de son chien, sur les propriétés publiques comme privées.

Amende : 100 \$

Merci de contribuer à faire de Beaumont un milieu de vie sécuritaire, propre et agréable pour tous!

Référence : Règlement no 616 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

L'écocentre passe à l'horaire d'automne!

Avec l'arrivée de l'automne, prenez note du nouvel horaire de l'écocentre.

Horaire d'automne

Du 30 août au 14 novembre 2026

● Mercredi : 13 h à 16 h

● Samedi : 8 h à 16 h



Avant de vous présenter, pensez à trier vos matériaux par catégories et n'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité avec photo.

L'écocentre accepte notamment le bois, les branches, les résidus verts, le compost, les matières recyclables, les pneus, les produits électroniques, les batteries, la peinture et certaines matières dangereuses domestiques.

✗ Les matériaux de démolition, tels que les tuiles et le béton, ainsi que les produits d'usage non domestique sont refusés.

Vous avez des objets ou de petits meubles encore en bon état? Donnez-les au suivant plutôt que de les jeter!

Pour connaître tous les détails concernant les matières acceptées et refusées, consultez les informations de l'écocentre avant votre visite.





Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins et vous désirez lui faire découvrir le monde des livres?

Votre bibliothèque vous permet de débiter cette activité agréable et fondatrice du développement avec vos tout-petits.

En abonnant votre enfant à la bibliothèque municipale, vous recevrez gratuitement une trousse de bébé-lecteur contenant un livre cartonné exclusif, les guides *Lire et Chanter avec votre enfant*, une édition spéciale du magazine *Naître et Grandir*, et d'autres belles surprises!

Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque ou visitez le unenaissanceunlivre.ca/




**Soirée
DONJONS & DRAGONS**

Bibliothèque Luc-Lacourcière, mardi 22 septembre, de 18h à 20h

Avis à tous les aventuriers de Beaumont

Vous êtes conviés à notre toute première table de Donjons et Dragons.
Préparez vos dés et affûtez vos lames!

Cette soirée animée **gratuite** est offerte aux joueurs de tous les niveaux : aucune expérience ou matériel requis (nous pouvons prêter des dés à ceux qui en ont besoin).

Inscription par courriel obligatoire **avant le 15 septembre**.
Veuillez nous fournir votre nom, âge et niveau d'expérience.

biblio@beaumont-qc.com



Petit lecteur
deviendra
GRAND!



Cet été, vos parcs s'animent : un été exceptionnel!

Ça bouge dans vos parcs! La programmation « **Vos parcs s'animent** » a été bien plus qu'un beau succès! Elle a permis d'animer nos parcs de quartier et le cœur du village, de créer des rencontres et de rassembler toutes les générations.

Des activités sportives, culturelles et communautaires pour les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées : il y en avait pour tous les goûts!

Du skatepark, avec ses initiations et compétitions, au **BBQ de la mairesse**, en passant par la soirée cinéma en plein air et les Mercredis blues avec **Mike TheWay Band**, le **Duo Seb & Jess** et **Joe Gauthier et son trio**, nos parcs ont vibré tout l'été!

Percu-Temps, la **conférence-voyage sur le Japon** et l'**après-midi musical avec Luc Marquis** ont aussi contribué à faire de cette programmation une véritable réussite.

Un immense merci à toutes les personnes qui ont participé à nos activités et contribué à leur succès, ainsi qu'à nos précieux bénévoles, qui donnent généreusement de leur temps et contribuent à faire de ces rendez-vous de beaux moments de partage et de communauté.

Merci de faire vivre vos parcs et de faire de notre milieu un endroit où il fait bon se retrouver! Et surtout... l'été n'est pas terminé!

Stéphane Canac-Marquis, Le gars des loisirs



PROGRAMMATION DES LOISIRS



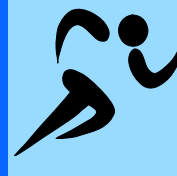
La programmation des loisirs pour l'Automne 2026 sera disponible sur notre site **Facebook**, le **site internet de la municipalité** et les **points de dépôts** suivant :

- Équipement Beaumont (341 rte du fleuve);
- Boucherie-Lapierre (357 rte du fleuve);
- Accomodations CJMS (338 rte du fleuve);
- Bibliothèque Luc-Lacourcière;
- Salle paroissiale;
- Hôtel de ville;

Restez branché-es sur nos loisirs!

Pour ne rien manquer des activités, des nouveautés et des événements organisés par la Municipalité, suivez-nous sur notre page Facebook officielle ! Vous y trouverez toutes les informations à jour sur les loisirs, les inscriptions, les ateliers et bien plus encore.

Rejoignez-nous dès maintenant



Ouverture des soirées d'été 2026 Culture Beaumont au parc de Vincennes

Un succès!

Culture Beaumont a commencé ses activités d'été par la soirée de spectacles de la **fête nationale du Québec** au parc de Vincennes, le 23 juin.

Le site a été pavé la veille par des bénévoles de tout âge. Lors de cette fête, partout au Québec, on devait rendre hommage à ce grand sportif et gentleman qu'a été Guy Lafleur, inspirant pour tant de jeunes qui ont suivi sa carrière et l'ont racontée.

Après le discours protocolaire écrit et proclamé par monsieur Xavier Gagnon-Marquis, on a tenu un spectacle Hommage à Plume Latraverse, mis en scène et interprété par le groupe Montréalais **La Gang de Ciboires**. Le public d'un peu plus de mille personnes a revisité les grands succès de Plume et s'est permis de participer à quelques refrains plus connus. La soirée s'est continuée par le traditionnel feu d'artifice commandité par la municipalité de Beaumont. Et la soirée s'est prolongée jusqu'à tard dans la nuit avec le duo de chansonniers **Éric Guay et Gabriel Dumas**, les gens ont participé par centaines en chantant autour du feu de joie, le duo interprétant leurs nombreuses demandes spéciales de leur répertoire. Ce fut vraiment une soirée rassembleuse exceptionnelle.

Le lendemain 24 juin, la journée a débuté par la course du **Démon Blond** (Guy Lafleur), structurée et animée par madame Mélanie Sackett dans le parc de Vincennes. Des gilets à l'effigie du numéro dix du Canadien de Montréal ont été remis aux participants. La journée familiale s'est déroulée le reste de la journée par des activités libres de toutes sortes : piscine, jeux gonflables, jeux de ballon, maquillage, jeux d'eau. Merci à tous les bénévoles de Culture Beaumont qui permettent cet événement pour les gens de chez nous.

Courriel : culturebeaumont@gmail.com

Site Web : www.culturebeaumont.org



Retour sur l'inauguration du projet Optique Beaumont : la beauté de notre territoire en images

Beaumont, le 18 août 2026

La Municipalité de Beaumont est fière d'annoncer le succès de l'inauguration du projet Optique Beaumont, une **exposition photographique extérieure permanente** qui met à l'honneur la richesse de notre patrimoine, nos paysages champêtres et la créativité de nos citoyennes et citoyens.

Inspiré par le succès régional du concept « Optique », ce projet unique invite les amateurs et professionnels de la photographie à capturer l'essence de Beaumont, de ses panoramas sur le fleuve Saint-Laurent à la convivialité de son cœur villageois. Les œuvres sélectionnées sont désormais exposées dans un espace public accessible à tous (**Parc des Générations**), offrant une vitrine exceptionnelle à la diversité culturelle et naturelle de notre municipalité.

Le projet Optique Beaumont vise à renforcer le sentiment d'appartenance, à encourager la créativité et à valoriser notre territoire auprès des visiteurs et des générations futures.



De gauche à droite : Michel Bertrand (membre du comité du Projet Optique), David Christopher (ancien maire de Beaumont et investigateur du projet en 2025), Judith Comte (ancienne adjointe au développement et projet), Stéphanie Vial (actuel adjointe au développement), Claude Lemieux (conseil District 3- du Domaine) et la mairesse Guylaine Gagnon.

Leroman-photo

Voir plus loin

Chapitre 2

Présenté par




« Ici, on échange bien plus que des outils! »



Merci à David Labonté et à Mohamed Zakane de Services mécaniques LG pour leur participation à ce chapitre.

Avec le soutien financier du gouvernement du Québec

« Je pratique la mécanique et mon français... avec l'accent québécois! »



« Et moi, j'apprends des expressions de son pays... jamais je n'aurais pensé parler le mooré "un jour"! »

« Le mooré est une langue africaine »

Des personnes issues de l'immigration, venues de plus de

80 pays différents

bâtissent ensemble Bellechasse, en français, chaque jour.

À suivre...



PORTES OUVERTES

SACRISTIE
DE L'ÉGLISE DE BEAUMONT
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

AU PROGRAMME
MESSE À 10 H

PORTES OUVERTES POUR
TOUS
DE 10 H 45 À 12 H 45

Nous vous attendons en grand nombre !
60 chemin du Domaine, Beaumont

RAPPEL

Campagne de financement 2026
Communauté de Beaumont

*La campagne pour
la capitation est toujours en cours*

Nous souhaitons vous rappeler que notre campagne de financement pour la **capitation** se poursuit. Si vous aviez l'intention d'y contribuer, il est encore temps de le faire.

La contribution suggérée est de 105 \$ par personne.

Comment contribuer ? (Reçus fiscal émis)

- **Argent:** Passez au secrétariat. Lundi 8 h 30 à 16 h et jeudi 8 h à 11 h
- **Chèque:** Libellez à l'ordre de **Paroisse Saint-Benoît-de-Bellechasse**, 60 chemin du Domaine, Beaumont
- **Virement Interac:** drue@sbdb.ca, réponse CVA26
- **Par Internet:** www.sbdb.ca, cliquez sur «Faire un don». Vous y trouverez les instructions pour payer par AccèsD

Les membres de la fabrique, le personnel, le comité local responsable de l'église et tous les bénévoles vous disent merci. Information : 418 837-6924 ou beaumont@sbdb.ca

Prochaines messes

Dimanche 6 septembre, 10 h
Samedi 19 septembre, 16 h
Dimanche 4 octobre 10 h



Les Concerts du dimanche

Dans l'église de Beaumont
60, chemin du Domaine

LES DIMANCHES
DE SEPTEMBRE à 14h



6 SEPTEMBRE
LES GRANDES DU QUÉBEC
Élizabeth Bouchard



13 SEPTEMBRE
VIOLONS DINGUES



20 SEPTEMBRE
LE TRIO 3D



27 SEPTEMBRE
DENIS LAMONTAGNE

INVITATION

CONFÉRENCE
ET VISITE GUIDÉE

SOUS
L'OMBRE
DU
CLOCHER

1695 — 1763



Église de Beaumont
Samedi 12 septembre 2026

13 h 30

Conférence avec M. Pierre Beaudet
« Les Labrecque à travers le patrimoine
funéraire et l'histoire de Beaumont »

14 h 30

Visite guidée de
l'église



Coût de la conférence et de la visite guidée 10 \$

Au profit de la préservation de notre patrimoine

60, chemin du Domaine, Beaumont (Québec) G0R 1C0



info@culturebeaumont.org
www.culturebeaumont.org



Culture Beaumont -
Les Vendredis en musique

Concerts gratuits



NOS PARTENAIRES



D. ROY
PLOMBERIE

CMMTQ
RBQ : 8356-957440

Tél.: 418 835-2838 / Tél. sans-frais : 844 248-2838

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE

Construction neuve • Rénovation • Urgence • Inspection par Caméra HD
Débouchage • Propane • Chauffe-eau • Pompe à eau
Chauffage eau chaude (radiant) • Inspection et entretien • Dispositifs antirefoulement

info@plomberiedroy.com | www.plomberiedroy.com



Stéphanie
Lachance

DÉPUTÉE DE BELLECHASSE

Stephanie.Lachance.Bell@assnat.qc.ca
418 883-1343



ÉTUDES ET PLANS
POUR
INSTALLATION SEPTIQUE ET PUIT

C.P. 620
Saint-Michel-de-Bellechasse, QC
G0R 3S0

Services-conseils en
traitement des eaux
usées et captage des
eaux souterraines

Tél. : 418 884.1808
Numéro sans frais : 1 (877) 274.1536
info@ebpecosol.ca

CRÉDIT D'IMPÔT DISPONIBLE



SOLUTIONS
ÉLECTRICITÉ • CHAUFFAGE

ESTIMATION GRATUITE!

Michel: 418-508-0338 Benoit: 418-241-6143



RBQ : 5934-4086-01

Centre d'esthétique
de Beaumont

418 603-3447

336 route du Fleuve
Beaumont, Qc, G0R 1C0
ceb@esthetiquebeaumont.com
www.esthetiquebeaumont.com

DOMINIQUE
VIEN

Députée
Bellechasse — Les Etchemins — Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca



garageasselin.ca

285, route du Fleuve, Beaumont
(Québec) G0R 1C0
T 418 837-7046
info@garageasselin.ca

Votre mécanicien
de famille



Votre future auto



UN PAS VERS L'EMPLOI!!



**Les Plateaux d'insertion
de Bellechasse**

*Ce projet de soutien vers l'emploi s'adresse aux
personnes sans emploi.

Contactez-nous

- ☎ 418 883-1587, poste 204
- ✉ jletellier@cdcbellechasse.ca
- 🌐 www.cdcbellechasse.ca/plateaux/
- 📍 110-B, rue Principale, Saint-Lazare

- Retrouvez vos habiletés pour effectuer un retour à l'emploi réussi;
- Stage de travail de 26 semaines ou plus (21 h/semaine);
- Encadrement, accompagnement, formation;
- Aucune formation ou habileté particulière n'est exigée (pour la plupart des postes).

La chronique financière!

L'obsession des rendements occupe souvent une place démesurée dans l'esprit des investisseurs. On compare les performances, on scrute les graphiques, on cherche « le meilleur » produit comme si la réussite financière dépendait uniquement d'un chiffre annuel. Pourtant, cette fixation sur les rendements est l'un des pièges les plus répandus — et l'un des plus coûteux. Ce qui détermine réellement la solidité d'une trajectoire financière, ce n'est pas la performance ponctuelle d'un placement, mais la qualité du **plan financier** qui l'encadre.

Un bon plan financier agit comme une architecture. Il définit les objectifs, les horizons de temps, la tolérance au risque, les stratégies fiscales, les protections nécessaires et les mécanismes d'ajustement. Sans cette structure, même un excellent rendement peut devenir inutile, voire nuisible. Un portefeuille qui performe à 12% une année, mais qui ne correspond pas aux besoins réels de l'investisseur — liquidités, sécurité, stabilité, succession — n'est pas un portefeuille efficace. À l'inverse, un rendement plus modeste, intégré dans une stratégie cohérente, peut mener à une progression beaucoup plus durable. La réalité est simple : les rendements sont imprévisibles, mais un plan financier bien construit est contrôlable. Il permet de réduire les erreurs émotionnelles, d'éviter les décisions impulsives, de maximiser les avantages fiscaux et de maintenir le cap malgré les fluctuations du marché. C'est ce plan qui transforme l'incertitude en direction, et la direction en résultats.

En fin de compte, la question n'est pas « Quel rendement puis-je obtenir cette année? », mais plutôt « Mon plan me rapproche-t-il de mes objectifs, de façon disciplinée et durable? ». Les rendements sont un outil. Le plan est la stratégie. Et c'est toujours la stratégie qui gagne.



Gilbert April

Planificateur Financier à IG
Gestion de Patrimoine.

Pour toutes questions ou pour
en apprendre davantage sur
les sujets présentés :
gilbert.april@ig.ca



Café citoyen

Parlons des solutions pour faire face aux impacts des changements climatiques dans Bellechasse

Le 3 septembre

Saint-Damien

Le 10 septembre

Saint-Anselme

Le 24 septembre

Saint-Michel



Nouveau point de dépôt de plastiques agricoles à l'écocentre de Beaumont!

*Tous les détails
juste ici!*



Mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC de Bellechasse!

La MRC de Bellechasse a procédé à la mise à jour de son inventaire du patrimoine immobilier en adoptant des listes finales d'immeubles inventoriés pour les municipalités de Saint-Charles-de-Bellechasse, La Durantaye, Saint-Gervais, Saint-Henri, Sainte-Claire, Saint-Anselme, Honfleur et Saint-Lazare-de-Bellechasse lors du conseil de juillet.



Celles-ci s'ajoutent aux listes finales déjà adoptées en mars dernier pour Beaumont, Saint-Michel-de-Bellechasse et Saint-Vallier.

Cette mise à jour a recensé 1478 immeubles construits avant 1940 et qui présentent une valeur patrimoniale dans ces huit municipalités. À noter que la MRC de Bellechasse a décidé d'assujettir l'ensemble des croix de chemin de son territoire à son inventaire du patrimoine immobilier.

Pourquoi la MRC de Bellechasse adopte-t-elle une mise à jour de son inventaire du patrimoine immobilier?

En avril 2021, le gouvernement du Québec a mandaté toutes les MRC du Québec afin qu'elles procèdent à la réalisation d'un inventaire de leur patrimoine immobilier. La MRC de Bellechasse est tenue, légalement, de réaliser ce projet et de le maintenir à jour. Également, afin de protéger les immeubles inscrits à cet inventaire, les municipalités sont tenues d'adopter un règlement relatif à la démolition d'immeubles ainsi qu'un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des immeubles.

Un inventaire évolutif

La MRC de Bellechasse continue son processus d'inventaire du patrimoine immobilier et adoptera progressivement un inventaire final pour les autres municipalités de son territoire. Pour les municipalités possédant un inventaire final, une lettre sera acheminée à chaque propriétaire qui possède un immeuble patrimonial retenu à l'inventaire de la MRC de Bellechasse. Quant aux autres municipalités, il est possible de consulter la liste des immeubles à potentiel patrimonial sur le site web de la MRC de Bellechasse, au bellechasse.ca/inventaire.

Un nouvel affichage et un nouveau logo pour la Cycloroute de Bellechasse

La MRC de Bellechasse est heureuse d'annoncer l'installation récente d'un nouvel affichage sur la Cycloroute de Bellechasse.

Parmi les nouveautés, un logo modernisé orne désormais les abords de la piste cyclable. Des panneaux uniformisés ont aussi été installés pour mieux guider les cyclistes en indiquant les zones de stationnement, les municipalités traversées et les bornes kilométriques.

Les prochaines étapes pour le projet Signature de la MRC incluront l'installation de points d'eau potable et de mobiliers urbains (bancs, tables, zones d'ombre, stations de réparation de vélo) le long de la piste. Des oeuvres d'art réalisées par des artistes québécois seront aussi installées au cours des prochaines semaines le long du parcours.

Pour tout connaître sur la Cycloroute de Bellechasse et consulter les activités qui y sont organisées cet été dans le cadre de la Cycloroute s'anime, rendez-vous au cycloroutedebellechasse.com.

Ce projet est réalisé avec le soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du projet Signature innovation du Fonds régions et ruralité.



Jeunes et adultes se sont retrouvés au BEAUMONT FEST dans un esprit d'inclusion et de partage, encore une fois cette année. Grâce à une programmation riche, l'objectif a été largement atteint.



Les membres du comité tiennent à exprimer toute leur gratitude envers nos formidables bénévoles. Votre bonne humeur, votre énergie et votre implication ont fait briller cette 4^e édition. Nous ne pouvons pas tous vous nommer, mais sachez que cette journée a été possible grâce à vous !

Un grand merci également à nos partenaires, sans qui rien de tout cela n'aurait été possible. Votre appui est inestimable.

Et bien sûr, merci à toutes les familles et participants pour votre présence, vos sourires et votre enthousiasme qui ont rendu cet événement tout simplement mémorable !

Nous sommes infiniment reconnaissants d'avoir eu la chance de vous rencontrer et de bénéficier de l'aide de précieux alliés.

On se donne rendez-vous l'an prochain !

CETTE PROGRAMMATION EST OFFERTE GRÂCE AU SOUTIEN GÉNÉREUX DE NOS PARTENAIRES!



Caisse Desjardins de Bellechasse,
Centre d'esthétique et électrolyse
de Beaumont, Cercle des fermières
de Beaumont, Création Valdo,
Génératrice Beaumont, Nerka,
Référence VR, Théâtre Beaumont
St-Michel & WISEKIDZ.

